

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

**ENFIN UNE INDEMNISATION POUR LES VOYAGEURS DE LA SNCB**

Le Député réformateur Olivier CHASTEL inquiet de l'augmentation préoccupante des retards de trains ces derniers mois et surtout du manque de considération dont la SNCB fait preuve à l'égard de ses clients lésés, a interpellé à la Chambre des Représentants le Secrétaire d'état aux Entreprises publiques.

Il apparaît en effet que, outre la mauvaise communication de la SNCB sur cette problématique, les « gestes commerciaux » trop rares – comme la mise à disposition de billets gratuits - ne concernent jamais ses clients les plus fidèles : ceux d'entre eux qui ont choisi de s'acquitter du prix d'un abonnement.

Fort de ce constat regrettable, le Député fédéral Olivier CHASTEL est intervenu à la Chambre des Représentants dans l'optique de savoir si des dispositions allaient être prises afin non seulement de diminuer la fréquence des retards, mais aussi de dédommager équitablement les voyageurs qui en sont victimes ; attendu que les conséquences de ces retards peuvent devenir dans certains cas particulièrement pénalisant pour l'utilisateur (correspondance ratée, rendez-vous manqué, etc.).

Le Secrétaire d'état Monsieur TUYBENS a assuré que ses collaborateurs, en partenariat avec la SNCB, peaufinaient un plan qui devrait voir le jour avant la fin du mois d'avril et être mis en œuvre aussitôt après.

Le Secrétaire d'Etat a promis que tous les cas de figure seraient désormais pris en compte : aussi bien lorsqu'il s'agit de courts retards mais fréquents sur une même ligne que de retards majeurs de plus de deux heures, les passagers seront dédommagés. En outre, aucune discrimination de fait ne sera plus établie lors des dédommagements entre les abonnés et les autres usagers.

Le Député fédéral et Vice-Président de la Chambre des Représentants Olivier CHASTEL s'est dit enthousiaste à cette nouvelle mais a garanti qu'il se montrera particulièrement attentif à la mise en œuvre de ces mesures que les usagers de la SNCB attendent en vain depuis si longtemps.